

Mairie de la Garde

Arrondissement de Nîmes

Du vingt juin 1901, an mil huit cent quarante-trois, à trois heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Francine Adèle Marie Giraud,
 née à la Garde, le vingt sept ans, à neuf heures du soir, fille de Joseph Jean Baptiste Giraud,
 profession de cultivateur, âgé de quarante vingt ans, domicilié à la Garde, et de Marie Victoire Guieu,
 âgée de huit vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Jean Baptiste Giraud, père de l'enfant, âgé de quarante vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Premier témoin, Joseph Pierre Rébely, âgé de huit vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jean Baptiste Cardieu, âgé de huit vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Léonard Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu tenus signés avec moi, à l'exception de Rebely qui refuse de signer, à l'exception de Cardieu qui refuse de signer, à l'exception de Agnes qui refuse de signer.

Rebely Cardieu Agnes

Mairie de la Garde

Arrondissement de Nîmes

Du vingt juin 1901, an mil huit cent quarante-trois, à trois heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Pierre Antoine Cardieu,
 né à la Garde, le vingt sept ans, à neuf heures du soir, fils de Joseph Alphonse Cardieu,
 profession de cultivateur, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Nîmes, et de Marie Thérèse Carrière,
 âgée de vingt neuf ans, domiciliée à Nîmes, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Alphonse Cardieu, père de l'enfant, âgé de vingt neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à Nîmes.

Premier témoin, Jean François Joseph Lecomte, âgé de vingt sept ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jean Castellan, âgé de vingt sept ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Léonard Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu tenus signés avec moi, à l'exception de Rebely qui refuse de signer, à l'exception de Cardieu qui refuse de signer, à l'exception de Agnes qui refuse de signer.

On a été en date de vingt sept ans, à neuf heures du soir, à la mairie de la Garde, par Joseph Jean Baptiste Giraud, père de l'enfant, âgé de quarante vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, et de Marie Victoire Guieu, âgée de huit vingt ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde, mariés.

On a été en date de vingt sept ans, à neuf heures du soir, à la mairie de la Garde, par Joseph Jean Baptiste Giraud, père de l'enfant, âgé de quarante vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, et de Marie Victoire Guieu, âgée de huit vingt ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde, mariés.



Mairie de la Garde

Arrondissement de Nîmes

Du vingt juin 1901, an mil huit cent quarante-trois, à trois heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis Auguste Bernard,
 né à la Garde, le vingt sept ans, à quatre heures du soir, fils de Jean Louis Bernard,
 profession de cultivateur, âgé de huit vingt quatre ans, domicilié à la Garde, et de Marie Marguerite Françoise Sanjé,
 âgée de huit vingt quatre ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Louis Bernard, père de l'enfant, âgé de huit vingt quatre ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Premier témoin, Louis Étienne Camasse, âgé de vingt sept ans, profession de carriste, domicilié à Nîmes.
 Second témoin, Joseph Charles Saffy, âgé de vingt sept ans, profession de carriste, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Léonard Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu tenus signés avec moi, à l'exception de Rebely qui refuse de signer, à l'exception de Cardieu qui refuse de signer, à l'exception de Agnes qui refuse de signer.

Bernard Camasse Saffy Agnes

Mairie de la Garde

Arrondissement de Nîmes

Du vingt juin 1901, an mil huit cent quarante-trois, à trois heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise Hyacinthe Amoretti,
 née à la Garde, le vingt sept ans, à neuf heures du soir, fille de Paul Philippe Amoretti,
 profession de carriste, âgé de vingt sept ans, domicilié à la Garde, et de Marie Françoise Sanjé,
 âgée de vingt sept ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Paul Philippe Amoretti, père de l'enfant, âgé de vingt sept ans, profession de carriste, domicilié à la Garde.

Premier témoin, Joseph Hyacinthe Bourdieu, âgé de vingt sept ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Louis André Guet, âgé de vingt sept ans, profession de carriste, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Léonard Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu tenus signés avec moi, à l'exception de Rebely qui refuse de signer, à l'exception de Cardieu qui refuse de signer, à l'exception de Agnes qui refuse de signer.

Amoretti Bourdieu Guet Agnes